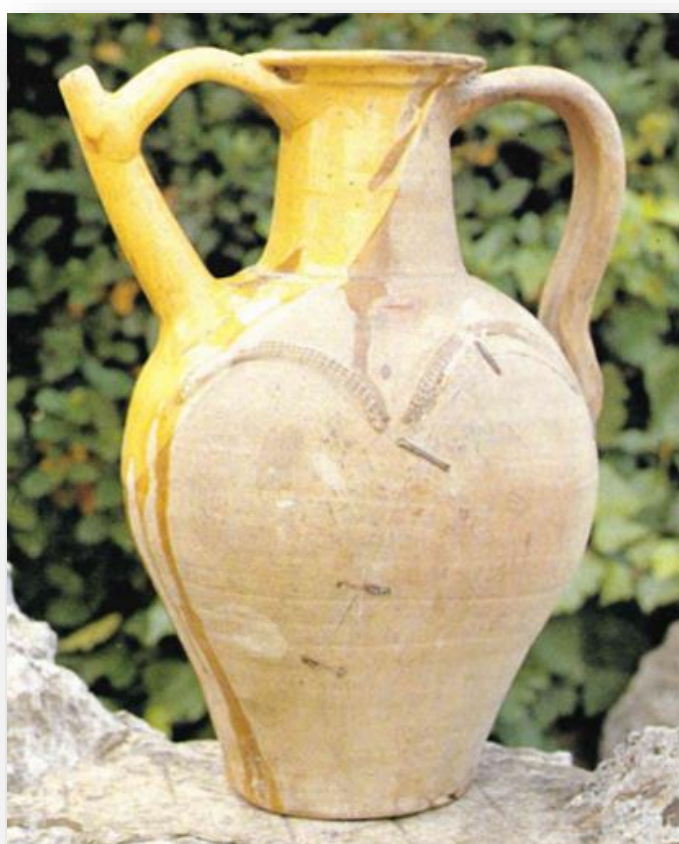


Les orjoliers de Saint-Jean-de-Fos



Michel Vidal
et le groupe Histoire(s) de St-Jean-de-Fos

Le vase du potier contient l'espace qu'on lui donne. Le vase
du sculpteur contient ce qu'on lui a enlevé.

Isha Schwaller de Lubicz



Depuis bien longtemps, le village de Saint-Jean-de-Fos est réputé pour ses orjoliers¹.

On apprend en effet que, dès 1435² « *quinq jarras bugatas³ aperis sancti Johannis* » sont monnayées à Clermont-l'Hérault. À Lodève, se vendent en 1448⁴ des « *dorcas obratgi Sancti Johannis cum manilhiis* », c'est à dire des dourgues⁵ façonnées à Saint-Jean-de-Fos avec anses (ou poignées).

Au Moyen Âge, Saint-Jean-de-Fos semble occuper une place importante dans la fabrication de la poterie de terre. Les notaires de ce bourg – aux XIV^e et XV^e siècles – le qualifient dans leurs actes d'un nom bien approprié à son industrie : Saint-Jean des Fours⁶.

Les appellations de plusieurs emplacements – tels que « les terriers » ou « le four des oules »⁷ – désignant des lieux exploités comme carrière d'argile dans des écrits du XV^e et du XVI^e siècle, rappellent d'ailleurs cette activité de poterie.

Raymond (*Raimond, Ramond*) **Sinadié** (*Sinadier, Sinadye*) (ca1500-1545) est le plus ancien potier de Saint-Jean-de-Fos mentionné. Il est le premier qualifié d'*orjolerii*, le 20 juin 1526. Il épouse Anthonia Fabre (ca1505>1572) avant l'an 1525.

La localisation de son atelier n'est pas catégoriquement connue. On sait cependant que son atelier devient la propriété de Raymond Capmal, son gendre, lors du partage des biens effectué le 11 décembre 1573, vraisemblablement à la mort de sa belle-mère. L'épouse de celui-ci, Jeanne Sinadié, reçoit dans sa part, « *la bothique d'orjolier et jardin assise aulx faubourgs plus deux virols⁸ guarnits plus deux molins per moldre⁹ le vernis...* ». Avant le partage – mais après la mort de son beau-frère Jehan – Raymond Capmal avait déjà la jouissance de ces biens qu'il tenait en arrentement de sa belle-mère Anthonia Fabre. Or celle-ci – alors veuve de Raymond Sinadié – possédait la parcelle indiquée sur le plan cadastral, à *la rue Basse (rue Duchesse sur le cadastre Napoléonien de 1825, devenue rue Victor Hugo de nos jours)* (Cf. plan du village plus loin).

Le couple Raymond Sinadié / Anthonia Fabre eut 6 enfants dont 2 fils, Jehan et Raymond, qui seront qualifiés d'orjoliers le 17 décembre 1549. Cependant, ni l'un ni l'autre n'auront de descendant potier connu. Jehan marié en 1550, fait son testament en 1556, par lequel il souhaite que son héritage revienne à sa mère Anthonia si son fils Jehan meurt sans descendance. Son frère Raymond ne laisse pas de trace après 1556...

¹ Orjolier : « potier de terre ». De l'occitan *orjol* : cruche, pot.

² AD34 – 2 E 39/890 f° 21.

³ Bugat : « lessive », en occitan médiéval. *Cinq jarres à lessive faites à St Jean de Fos*.

⁴ AD34 – 2 E 39/25 f° 43 et f° 47.

⁵ Dourgue (ou douire) : « cruche », du provençal *douiro*.

⁶ Jean Thuile, *La céramique à Montpellier du XVI^e au XVIII^e siècle*, 1943, p. 18.

⁷ Oules : en occitan *ola* signifie « pot, marmite ».

⁸ Virol : tour de potier.

⁹ Moldre : « moudre » en Occitan. Pour préparer les glaçures, les potiers réduisaient en poudre, de l'alquifoux (*sulfure de plomb ou galène*) mêlé à du sable siliceux, à l'aide d'un moulin (*molin*).

Depuis, des dynasties de potiers se sont succédé à Saint-Jean-de-Fos, comme par exemple la famille Albe dont le premier potier de ce patronyme – **Pierre Albe** – vécut de 1615 à 1657. Son descendant de huitième génération – **Firmin Albe** (1865-1944) – exercera ce même métier au début du XX^e siècle¹⁰. Ce sont 18 membres de la famille Albe qui se suivront, quand 17 le feront pour la famille Lanave.

Sous l'ancien régime on n'acquiert pas un métier par hasard. Le fils aîné reprenait généralement l'outil de travail du père artisan. Les liens familiaux déterminent pour l'essentiel le devenir professionnel des personnes. C'est ainsi que l'on ne comptera pas moins de 86 patronymes différents. Bien sûr, de grandes disparités apparaissent avec des familles éphémères avec un seul potier sans descendance, et des familles comme celle des **Albe, André, Brès, Cabanès** comptant plus de 20 membres, ou la famille **Joullié** avec 60 potiers de ce nom. La plus vieille dynastie de potiers à Saint-Jean-de-Fos est celle des **Vidal**, avec Guilhem et Bertrand, deux frères qui travaillaient dès 1550 dans le village, et dont la descendance quittera Saint-Jean-de-Fos dans la seconde moitié du XVII^e siècle pour aller s'établir à Aniane et à Plaisan.

Elie Sabadel¹¹ (1882-1953) – seul potier de ce patronyme – fut le dernier potier en activité à Saint-Jean-de-Fos, travaillant encore après la grande guerre, de 1918 à 1921. Son père maçon avait acheté un atelier « à l'aire de l'hôpital » et la « *poterie dite de la Ville*¹² », à Barthélémy Albe vers 1890. L'atelier situé à l'aire de l'hôpital est devenu « Argileum, la maison de la poterie » (Cf. *plan du village plus loin*).

À Saint-Jean-de-Fos, il n'est permis de prendre en apprentissage que des fils de maîtres potiers, un règlement qui n'est pas toujours respecté. On note aussi certaines fratries, telle la fratrie **Lanave** qui comprendra 6 frères exerçant le métier de potier pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. L'atelier est un bien familial qui se transmet de génération en génération, de père en fils potier. Lorsque la dynastie s'éteint, un gendre est souvent celui qui reprend l'atelier.

Un premier acte notifiait le 20 juillet 1626 qu'un « *accord est passé entre les Maîtres Potiers en vue de créer un brevet de maîtrise, destiné à préserver le renom de la profession et à en restreindre l'exercice* ». Le but est de limiter l'installation des « *forains*¹³ » comme potiers. Les Maîtres Potiers choisissaient leurs apprentis, et initiaient leurs enfants. Les fils de potiers représentent environ les 2/3 de l'ensemble des potiers. C'est un peu plus tard, en juillet 1638, que naît la Confrérie des potiers. C'est une Confrérie artisanale et religieuse constituée par les potiers (*Maîtres et compagnons*) qui établissent une charte, désignent un magistrat et s'obligent à payer une cotisation et à assister à la messe anniversaire de leur patronne, sainte Radegonde¹⁴. Un défilé le matin commençait la journée.



¹⁰ J-L. Vayssettes, *Les potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos*, 1987.

¹¹ Elie Marie Augustin Sabadel, né le 26 février 1882 à Barjac en Lozère, épouse Justine Cabanel, de Saint-Jean-de-Fos, en 1911. Il décèdera le 23 juillet 1953 à Saint-Jean-de-Fos, à 71 ans.

¹² La poterie dite de la Ville était un atelier dans lequel se trouvait « *un four à cuire la poterie* » situé près de l'Enclos du village. En effet les nuisances, causées par les fumées et les substances nocives ainsi que la menace d'incendie, avaient refoulé la plupart des ateliers dans les faubourgs.

¹³ *Forain* : habitant d'un village alentour.

¹⁴ Radegonde était la fille de Berthaire, roi de Thuringe. Celui-ci fut assassiné par son frère Hermenfroï qui lui succéda. Lui-même fut battu par Clotaire, roi d'Austrasie, qui prit pour femme Radegonde figurant au butin. Radegonde menait une vie de prière et d'austérité, évitant ainsi la cour royale. Clotaire essaya de récupérer

Lors de l'assemblée qui se tint le 19 juillet 1657, « *jor et feste de Ste Radagonde* », il sera décidé que « *aulcung mestre dudit mestier ne pourra prendre aprendix quy ne soit fils de mestre dudit art de poutier de terre a peyne de cinquante livres payables par ledit mestre qui le prendra* », histoire de conserver leur pré carré. Ceci s'avèrera vain puisque le nombre des potiers à Saint-Jean-de-Fos ne cessera de croître. La confrérie des potiers tombera ensuite en désuétude, même si les potiers continueront à célébrer leur sainte patronne le 19 juillet, notamment par un défilé suivi d'un banquet.

Implantation de la poterie à Saint-Jean-de-Fos

L'implantation de l'activité potière à Saint-Jean-de-Fos a sans doute été induite par la présence de bancs d'argile aux alentours du village. Plusieurs gisements ont été exploités au cours du temps. Lorsqu'ils s'épuisaient, de nouvelles carrières étaient recherchées. Nous avons déjà parlé des *Terriers* et du *Four des oules*, d'autres tènements comme le *Cabanis*, *las Paures*, le *Rouanel* ou le *Plantier* seront utilisés en leur temps. En 1545, Antoinette Fabre, veuve du potier Raymond Sinadié, reçoit de Jean Peyrier « *la licensa de prendre de terra per fayra obrage de orjolia* » du tènement de *las Paures*.

En 1626, Mathieu Deleuze autorise ses deux fils à prendre de « *la terre rouge pour servir à leur mestier* » d'une olivette qu'il possède au *Cabanis*¹⁵. Les matériaux nécessaires à la fabrication se tireront même de gisements du côté de Saint-Guilhem. C'est ainsi que de 1725 à 1734, la communauté de Saint-Guilhem donne afferme pour 9 ans, pour la somme totale de 68 livres, à Guillaume Magnié, habitant du masage de Fayssas, « *la terre de la Rigoulle, qui sert aux potiers de terre* »¹⁶, une argile rouge renfermant des nodules d'oxyde de fer. L'association entre potiers est aussi un moyen d'accéder à la matière première, par arrentement ou achat de terres, ce qui est également source de conflits dans le corps des potiers.

Généralement, le filon d'argile se trouvait à environ 6 à 8 mètres de profondeur, une argile grasse et souple. Un trou de 3 à 4 mètres de largeur était donc effectué pour aller l'extirper à l'aide de pics et de *banastes*¹⁷. La terre était ensuite transportée vers l'atelier du potier où elle était entreposée, exposée à la pluie et au soleil. Une fois sèche, elle était étalée, émietlée, écrasée en une fine poudre légère, puis transportée dans des bassins d'environ 1 m³ dans lesquels elle était imprégnée d'eau, jusqu'à devenir un liquide boueux qui était malaxé pour obtenir une pâte moelleuse et onctueuse.

Ateliers et art potier

Les traditions céramiques se perpétuent pendant quatre siècles à Saint-Jean-de-Fos. Les premières productions datent du XV^e siècle avec les « *dorcas obratgi Sancti Johannis cum manilhiis* », et la poterie connaît son apogée au XIX^e siècle.

son épouse par la force. L'intervention de saint Germain, l'évêque de Paris, l'empêcha de mener à bout son projet. Après la mort de Clotaire, Radegonde fit confirmer son monastère qui prit le nom de Sainte-Croix. Lorsque Radegonde mourut le 13 août 587, son monastère comptait 200 religieuses.

¹⁵ JL Vayssettes, *Les potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos*, 1987.

¹⁶ AD34 - 21 EDT 5 - vue numérique 165/248.

¹⁷ Banaste : corbeille, panier en osier muni de deux anses.

Il y a eu jusqu'à 70 potiers – les orjoliers – travaillant en même temps à Saint-Jean-de-Fos, et ce savoir-faire de la poterie vernissée se transmettait de père en fils. Cette technique consiste à fabriquer une pièce avec de l'argile rouge et à la recouvrir partiellement, ou complètement, d'engobe¹⁸ pouvant être préalablement additionnée d'oxyde de cuivre, d'oxyde de fer ou d'oxyde de manganèse, pour donner respectivement les couleurs traditionnelles de Saint-Jean-de-Fos : le vert, le jaune paille et le marron.



Dans une enquête effectuée sur les potiers de Saint-Jean-de-Fos en 1944 et rééditée par ATR¹⁹, Yves Almeirac rapporte que la couleur verte était obtenue à base de cuivre²⁰, provenant de Gignac.

« On mélangeait 14 ou 15 cuillerées de plomb à froid avec une cuillerée de résidu de cuivre à froid. On passait au moulin colorant vert et engobe blanche. Pour le rouge, c'était de la terre provenant d'Argelliers, contenant probablement plus de fer. Elle avait la particularité d'aller au feu ; on en faisait beaucoup de casseroles et de marmites ».

La pièce de poterie est ensuite émaillée avec une glaçure à base d'alquifoux²¹. L'alquifoux mélangé et broyé avec de la silice constituait le fondant le plus sûr et le plus employé pour les cuissons à basses températures (800-1000°C). Les potiers de Saint-Jean-de-Fos allaient chercher l'alquifoux dans une ancienne exploitation sur la Sérane²².

Très longtemps – jusqu'au XIX^e siècle – la cuisson des pièces est effectuée dans des fours, alimentés avec toutes sortes de bois, y compris des fagots d'arjalas²³ ou des ramilles de chênes verts, et même avec des noyaux d'olives pour la cuisson moins délicate des tuiles et carreaux.

Jean-Louis Vayssettes²⁴ a recensé plus de 60 ateliers de potier ayant fonctionné à différents endroits à Saint-Jean-de-Fos, au cours des siècles. Ils étaient en général situés à l'extérieur du village, dans les *faulxbourgs*, afin d'éviter tout risque d'incendie dans l'*enclos* très dense en habitations. En 1603, le feu du four de l'atelier de **Mathieu Deleuze dit Tout Doux** endommage la maison voisine. Les nuisances causées par les cuissons – notamment les fumées – ainsi que le ravitaillement et l'espace de stockage et malaxage de l'argile étaient également des raisons pour l'établissement des ateliers à la périphérie du village, avec souvent un couvert ou hangar, comme on peut le voir sur la carte suivante.

¹⁸ L'engobe est une argile blanche liquide, très fine. Les potiers de Saint-Jean-de-Fos allaient la chercher jusque sur le Causse, vers Saint-Maurice-de-Navacelles : au Coulet puis au Viala (*engobe noire*).

¹⁹ Cahiers 25-26 d'Arts et Traditions Rurales, 2015, p. 5-34.

²⁰ Il est probable que le verdet constituait cette ressource de cuivre.

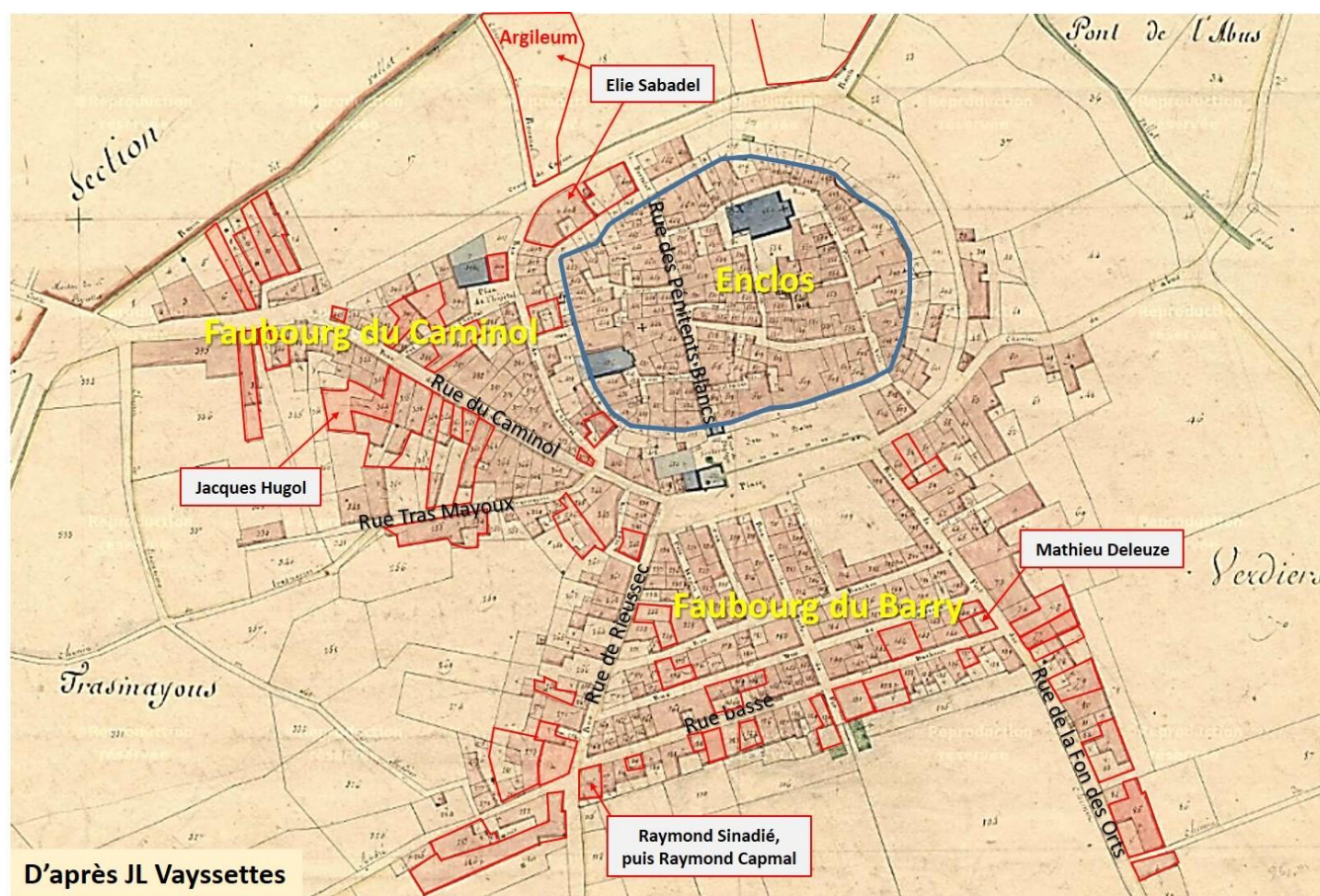
²¹ Alquifoux : mot d'origine arabe qui désigne le sulfure de plomb utilisé en céramique comme fondant dans les compositions de glaçures.

²² Fernand Viala, La Sérane et ses mines d'or, Cahiers ATR, 2009.

²³ Arjalas : « argelas » en français, dénomme le genêt épineux.

²⁴ J-L. Vayssettes, *Les potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos*, 1987.

La durée d'existence des ateliers est variable ; celui ayant eu la plus grande longévité a eu une activité pendant plus de 3 siècles (de 1593 avec **Jacques Hugol**, jusqu'en 1902 avec **Pascal Emile Cabanès**) (Cf. plan du village ci-après).



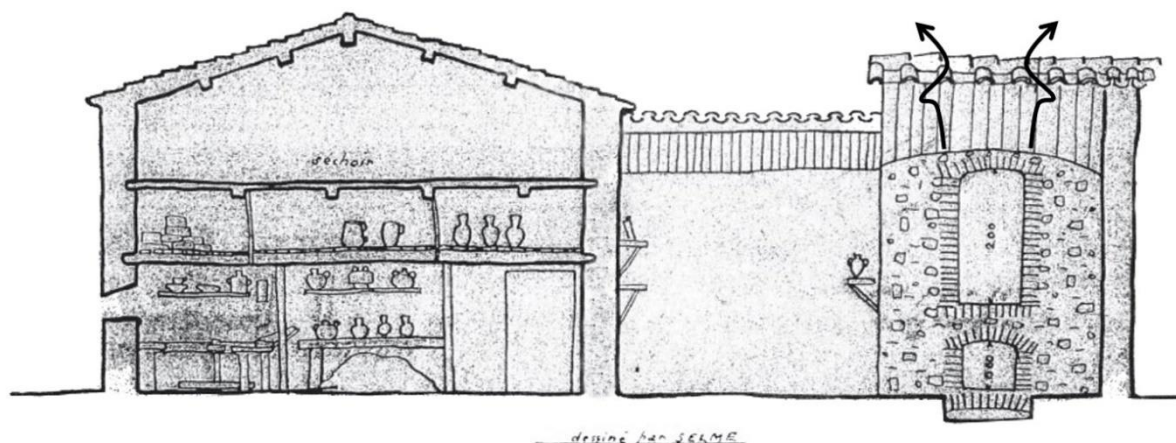
Les fours de Saint-Jean-de-Fos étaient archaïques. C'étaient souvent des structures simples, avec un foyer dans la partie inférieure alimenté par un seul alandier²⁵, plus large que la partie supérieure – le laboratoire – qui est plus haut que le foyer, et dont la voute est percée de trous permettant l'échappement des gaz de combustion. Dans certains cas, une cheminée sera ajoutée au four pour diminuer les nuisances et deviendra obligatoire au XIX^e siècle lors des demandes de nouvelles installations. C'est ce type de fours, grands consommateurs de bois que critiquera M. de Genssane²⁶ en 1775, lorsque les forêts commenceront à diminuer fortement.

Le four d'Elie Sabadel est sans doute un des seuls qui sera transformé pour fonctionner au charbon.

²⁵ Alandier : foyer des fours servant à la cuisson des céramiques.

²⁶ Antoine de Genssane (1708-1785), ingénieur et commissaire des États du Languedoc « pour la visite générale des Mines et autres substances terrestres de la même Province ». Vers la fin du règne de Louis XV, la rareté et le prix excessif du bois de chauffage mettent en difficulté un certain nombre d'industrie. Sa substitution par du charbon de terre devient une priorité. On savait aussi que l'on pourrait tirer de considérables profits de l'exploitation des métaux qui sont dans certaines localités très abondants. Ainsi la mission principale de de Genssane était de rechercher tous les gisements de houille et de métaux, avec la recommandation d'indiquer aussi les meilleures méthodes pour extraire les richesses naturelles du sol.

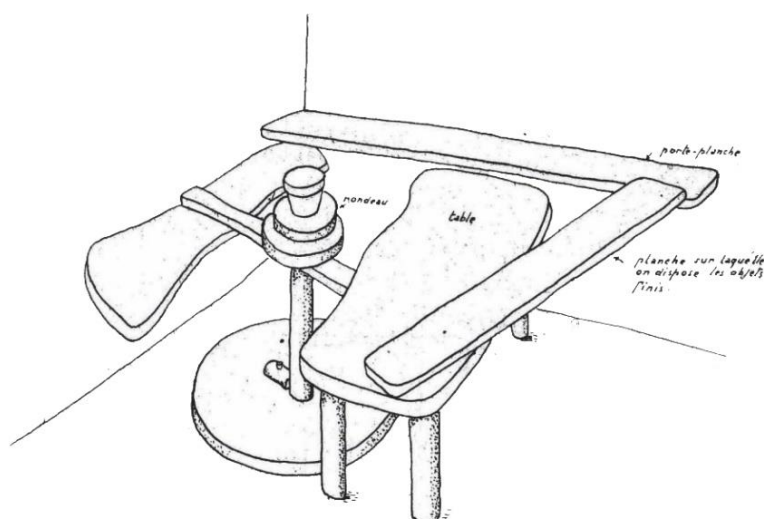




Il faut dire que la grande consommation de bois par les potiers – ajoutée à celle des savonneries et des verreries des environs – aura de grandes répercussions sur les forêts alentours. Le territoire de Saint-Jean-de-Fos était relativement pauvre en bois en comparaison d'autres territoires. Les potiers sont, entre autres, accusés par les habitants de Saint-Guilhem de saccager les bois des montagnes, provoquant des inondations causées par le Verdus, ruisseau qui prend sa source au creux des falaises du *bout du monde*²⁷.

Ce sont « *environ cent personnes qui coupent lesdits pins* » sur les terres mixtes disent les habitants de Saint-Guilhem, « *lesdits pins sont des arbres qui pourraient servir, s'ils étaient conservés, pour faire des poutres et autres pièces pour des ouvrages considérables* » ajoutent-ils²⁸.

Les potiers de Saint-Jean-de-Fos seront néanmoins autorisés à continuer d'utiliser le bois des pattus communs. Il leur sera cependant interdit de s'en servir pour cuire des tuiles ou de la chaux dans leurs fours. Les tuiliers se tourneront vers d'autres territoires (*Aniane, la Boissière, Puéchabon*) sur lesquels ils achèteront des coupes de bois. L'utilisation du charbon du Bousquet-d'Orb – prônée par M. de Genssane – n'interviendra qu'avec l'arrivée du chemin de fer au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, époque où les ateliers de potiers sont déjà en déclin



²⁷ Cf. chroniquette « *La transaction sur les terres mixtes entre St Jean de Fos et St Guilhem* », M. Vidal.

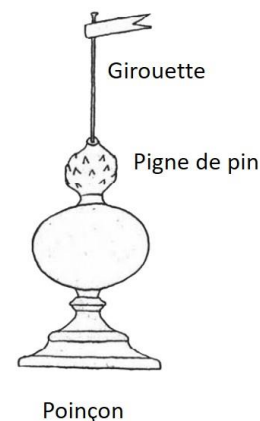
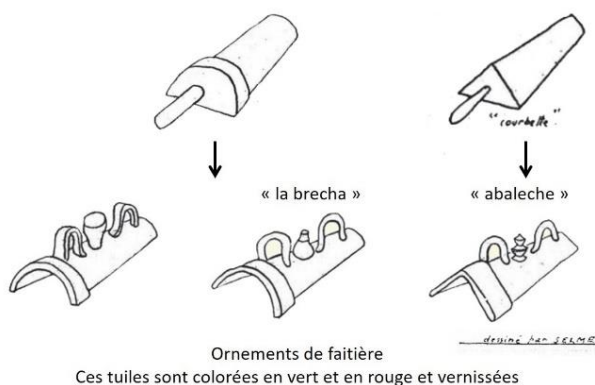
²⁸ AD34 - 261 EDT 71.

Le tour, appelé le *virol* ou *rode*, était l'outil primordial du potier de terre. Certains potiers n'avaient pas de four dans leur atelier et devaient passer contrat pour cuire leur production dans le four d'autres potiers.

Toutes sortes de récipients étaient tournés, du plus petit encrier, jusqu'aux énormes jarres destinées à l'huile ou aux olives, en passant par les pots à conserve ou confiture, les cruches, consciences²⁹ et autres pichets. Une pièce particulière est appelée *pichet de barque* ; avec sa forme tronconique et son large fond, il permettait une grande stabilité, commode pour traverser les gués ou naviguer sur l'Hérault.



Des pièces, non tournées mais moulées, ont également fait la réputation des ateliers, telles les jattes à lièvres, les carreaux vernissés, les tuiles-écaille (*qui couvrent le toit de l'église*), les gouttières et descentes de toit vernissées.



La poterie était relativement grossière, et plus spécialisée vers une utilisation alimentaire courante. Elle était souvent appelée *tarralhe*³⁰. En 1770, Claude Daniel de Laurès – conseiller à la cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier – dira qu'« *on fabrique à Saint-Jean de Fos une vaisselle fort commune, mais très utile au bas peuple* ».

Les pots de Saint-Jean-de-Fos sont également utilisés par les hôpitaux. Lors de l'effort de guerre engagée contre la première coalition³¹ européenne, « *le maire a dit que la nécessité ou le besoin où se trouvent les hôpitaux militaires de toute sorte de poteries pour leur service les ont mis dans le cas de nous faire plusieurs demandes...* »³². Des contingents de pots seront appliqués aux différents potiers de Saint-Jean-de-Fos pour fournir les hôpitaux militaires. Ce sont 18 maîtres potiers de la commune qui se chargent de fournir cette commande (*huit cent marmites, les deux cent gamelles et deux cent*

²⁹ Au XV^e siècle, les moines de l'ordre des mendiants passaient de maisons en maisons afin de quêter de l'huile d'olive pour la subsistance des pauvres. Ils recueillaient le précieux liquide dans des jarres transportées à dos d'âne. Chacun donnait, selon sa **conscience**, ces magnifiques poteries furent tout naturellement baptisées les consciences.

³⁰ Tarralhe : terraille, poterie, vaisselle de terre. En Provence, *tarraillette* : petits ustensiles, cruches, pots, qui servent aux jeux des enfants.

³¹ La « Première Coalition » est une alliance formée entre 1792 et 1797 par les puissances européennes contre le royaume de France puis contre la République française.

³² AD34 - 267 EDT 139 - vue numérique 53/346.

pots) en quelques jours, preuve de la puissance productive des ateliers de Saint-Jean-de-Fos à l'époque.

Les potiers étaient fréquemment fontainiers³³ et ont contribué à la construction de nombreuses fontaines dans les villes et villages alentour (*Aniane, Clermont-l'Hérault, Gignac, Mèze, Montagnac, Pézenas, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Félix-de-Lodez, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Saturnin, l'abbaye de Valmagne et bien sûr Saint-Jean-de-Fos*). Ils fabriquaient les pièces (*tuyaux, canons, bourneaux*) qu'ils installaient souvent eux-mêmes. La fontaine du Griffon à Saint-Jean-de-Fos demandera, depuis son installation jusqu'à l'utilisation de conduits en fonte, l'intervention de plusieurs générations de potiers le plus souvent pour remplacer les bourneaux brisés, ou pour son alimentation par une autre source.

Saint-Jean-de-Fos contre Montpellier

Au XVII^e siècle, certains potiers de Saint-Jean de Fos vont en apprentissage auprès des célèbres faïenciers de Montpellier. C'est ainsi que, le 24 novembre 1652, **Pierre Causse** s'engage comme apprenti chez Jean Crouzat, « *qui possède une fabrique dans l'île³⁴ du faubourg Saint-Guilhem et jouit d'une grande réputation* ».

À la fin du XVI^e siècle, des potiers de terre existaient à Montpellier, formant une corporation dont l'un d'eux – Pierre Estève – fabriquait de la poterie décorée pour apothicaires. Montpellier, c'était surtout la grande ville universitaire du Midi, la plus ancienne et la plus renommée des facultés de médecine de province. Le commerce des drogues y était considérable et il est impensable que ses potiers aient pu laisser à des concurrents étrangers le soin de le servir.

Les faïences de Montpellier sont donc souvent connues par les pots d'apothicaires dans lesquels étaient stockées les différentes herbes, épices, poudres ou plantes utilisées pour les décoctions, potions, infusions, sirops ou autres suppositoires qui devaient guérir nos ancêtres de leurs maladies. La cartouche du pot présenté ci-contre mentionne *Thériaque*, une spécialité Montpelliéraine très en vogue à l'époque. En fait, la célébrité de la *thériaque de Montpellier* s'explique plus par la réputation de l'Université de médecine et le dynamisme de ses apothicaires, que par l'originalité de sa formulation. La formule pharmaceutique – établie entre autres par Galien (ca130 - ca200) médecin grec au temps de l'Empire romain – comportait dans le cas de la thériaque de Montpellier, pas moins de 83 composés naturels, extraits de plantes, d'animaux et de minéraux.

La fabrique de Jacques Ollivier, érigée en Manufacture Royale au début du XVIII^e siècle, occupera plus de cinq cents ouvriers et exportera dans le monde entier.



³³ M. Vidal, *Saint-Jean-de-Fos et sa fontaine au cours des siècles*, Cahier ATR 34A, 2023.

³⁴ Île : groupe de maisons délimité par des rues ou des espaces non bâtis.

Cependant, dans toute la région, le menu peuple préfère, aux délicates poteries de Montpellier, les *terrailles* de Saint-Jean-de-Fos et de Saint-Quentin-la-poterie, plus connu au Moyen Âge sous le toponyme de Saint-Quentin du diocèse d'Uzès.



Elles sont en effet plus lourdes, moins fragiles, plus résistantes au feu. Le 28 novembre 1728, sur une requête des potiers, *orjoliers* et faïenciers de Montpellier, le bureau de police de cette ville constate cette vogue en ces termes :

« La poterie de Saint-Jean de Fos et de Saint-Quentin est propre pour le feu, et celle qui se fabrique à Montpellier ne l'est pas. Cette grande différence et qualité fait que le public achète préférentiellement pour l'usage de leur ménage celle de Saint-Jean de Fos et de Saint-Quentin que celle de Montpellier ».

Dès lors, les potiers et faïenciers de Montpellier émettent des réserves quant à la vente dans leur ville, des poteries des deux autres localités. En 1648, les Montpelliérains obtiennent un droit de visite sur les ouvrages de terre exposés dans leur cité. En 1675, les 21 potiers de Saint-Jean-de-Fos portent la question devant le Parlement de Toulouse. Au XVIII^e siècle, ce problème garde toujours son acuité, et les querelles entre potiers, dont les *terrailles* sont souvent les innocentes victimes, donnent de l'occupation au bureau de police de Montpellier.

Le 28 février 1728, le Parlement de Toulouse permet aux potiers de Saint-Jean de vendre leurs produits en ville et fait défenses aux potiers locaux de les inquiéter. Le 26 avril suivant, le Parlement autorise cette sentence. Et, en 1733, les maîtres potiers de Montpellier sont condamnés à 25 livres d'amende, pour avoir fait saisir trois charges de *terrailles* apportées de Saint-Jean de Fos.

À cette époque, la fabrique de poterie de cette localité est toujours « considérable ». Elle fournit au menu peuple de la région les assiettes et les pots de terre, vulgairement appelés *toupis* ou *toupins*³⁵. Ces *terrailles* sont fort répandues, comme en font foi les inventaires après décès.

En 1745, on compte à Saint-Jean-de-Fos quarante et un patrons potiers. Leur influence est grande dans le bourg : en 1741, l'un d'eux, **Louis Albe**³⁶, est premier consul. Chaque atelier comporte un maître, qui se fait aider par quelques garçons.

³⁵ Toupin : pot en fonte ou en terre souvent vernissée, muni d'une queue ou d'une anse, avec couvercle, et allant au feu (*dans la cheminée*).

³⁶ Louis Albe *dit Barbu* (1683-1744) potier de terre, premier consul en 1741. Il épouse Jeanne Dupont (1686-1764) en 1712.

Les *terrailles* ne sont pas seulement vendues à Montpellier, mais aussi aux marchés de Lodève, de Gignac et de Pézenas. Le conseil politique de Saint-Jean de Fos, le 21 août 1740³⁷, délibère au sujet d'un pont qui pourrait être construit sur la Lergue, à Cournils près de Ceyras. Il y est argumenté : « *un pont jeté à Cournils ou au-dessous favorise infiniment tout le bas diocèse, et les diocèses voisins même, et facilite singulièrement le cours du commerce de tout ce pays et principalement celui de ce lieu qui est une fabrique considérable en pots de terre, le transport et le débit qu'on en fait quasi tous les jours de la semaine à Clermont et autres lieux du voisinage* ».

C'est en effet surtout au marché du mercredi, sur la place de Saint-Paul, devant l'église, que des femmes de *brassiers* viennent les revendre, à Clermont. Aussi la subvention, qu'un arrêt du Conseil établit dans cette ville, le 31 octobre 1730, prévoit-elle un droit sur cette vente.

En 1750, d'après le subdélégué Bonafous, « *ce commerce peut produire de 35 à 40.000 livres de marchandises. Mais il faut en distraire le charroi des matériaux, les gages des garçons et le travail des maîtres* ». Vers 1776, Bonafous décomptera dans le bourg « *vingt-cinq boutiques de potiers de terre*³⁸ ». En 1785, la fabrique de Saint-Jean de Fos approvisionnera le peuple « *à cinq à six lieues à la ronde* » et occupera « *plus de cent cinquante ouvriers*³⁹ ».

Dès le XIII^e siècle, la poterie fait aux foires de Lodève l'objet d'une redevance appréciable. En 1633, deux fours d'*orjoliers* sont en activité à Lodève. En 1640, on y compte cinq maîtres potiers de terre, qui s'érigent en confrérie le 10 juillet de cette année-là ; dans les statuts qu'ils se donnent, ils revendiquent le monopole de la vente des *terrailles* dans la région, sauf du côté de Bédarieux.

Au XVIII^e siècle, il y a encore quelques potiers à Lodève. L'un d'eux, **Jean Combacal**, appartient à une famille de Saint-Jean de Fos. En 1745, on compte en ville six potiers, cordiers et pelletiers⁴⁰, sans qu'il nous soit donné de précisions sur la répartition de ces divers métiers.

Le marché hebdomadaire de Clermont, déjà mentionné en 1274, est beaucoup plus important. En 1645, un contemporain déclare qu'en plus des habitants « *d'un grand nombre de bons lieux et petites villes qui sont aux environs* », il est fréquenté par « *tout le Rouergue* » et l'Auvergne, « *qui y conduisent une si grande quantité de bétail gros et menu... Les villes de Nîmes, Montpellier, Pézenas, Agde, Béziers et Narbonne y accourent comme au magasin et à la nourrice de tout le pays* ».

Comme dit précédemment, les potiers de Saint-Jean-de-Fos s'étaient réunis en une confrérie et avaient choisi sainte Radegonde comme patronne, quand d'autres confréries alentour vénéraient saintes Juste et Rufine. Ces institutions déterminaient les règles en vigueur dans l'exercice de la profession. Elles privilégiaient notamment le pouvoir prédominant des maîtres au sein de la corporation, ce qui déterminait la hiérarchie entre l'apprenti, le compagnon et le maître au sein de l'atelier. L'apprenti, en moyenne âgé de 18 ans, payait pour apprendre son métier, alors que le fils de potier s'initiait beaucoup plus tôt, favorisant la perpétuation du savoir-faire et du statut.

La disparition de cette « industrie » – vers la fin du XIX^e et début XX^e siècle – est due à plusieurs facteurs et n'est pas un phénomène local. L'inadaptation à l'organisation industrielle et aux nouvelles techniques, le trop grand attachement à la tradition ont conduit à l'extinction des derniers ateliers de potiers. L'arrivée du charbon pour remplacer le bois est un autre élément de cette éclipse : « *la grande*

³⁷ AD34 - 267 EDT 12 - vue numérique 15/313.

³⁸ Arch. Hérault, C 2792.

³⁹ Arch. Hérault, C 47.

⁴⁰ Pelletier : professionnel en mesure d'apprécier l'origine et la qualité des peaux destinées à la fourrure, sachant les traiter, les travailler et qui en fait commerce sous forme de peaux ou de vêtements.

difficulté serait de faire changer de méthode à des manipulateurs qui ne savent jamais suivre que la même routine et qui indépendamment tiennent beaucoup au préjugé de l'habitude », disait un observateur à l'époque.

Ainsi va la vie, après avoir disparu de Saint-Jean-de-Fos, les potiers ont repris du service depuis une quarantaine d'années. Le marché de potiers existe de nouveau à Saint-Jean-de-Fos, le week-end précédant le 15 août...



« Je vis dans chaque poterie
Des vases, des plats et des pots.
Enfin toute l'orfèvrerie
En métal de St-Jean-de-Fos.
Dans ce pays couvert d'argile,
On peut se convaincre aisément,
Qu'en ce monde tout est fragile.
Tout dépend, hélas d'un moment.
Ces ouvriers dans leur fabrique
Malgré leur adresse et leurs soins
En offrent la preuve authentique;
Tant de débris en sont témoins. »



Saturnin Léotard- 1887
Relations d'un petit voyage
(de Montpellier à Milhau)